

and software packages, and which is staffed by a full-time Computer Systems Analyst, has been created to provide users in headquarters who do not require exclusive use of a micro-computer with access to machines and software, and assistance in their use; those contemplating the need for machines dedicated to their use will have the opportunity to develop applications on the equipment in the Microcentre and in the process refine their requirements prior to seeking authority for equipment to be located in their own office area; and other users, with either a short-term need or who are awaiting acquisition of equipment for their program, will be able to borrow equipment until the equipment for their use has been acquired. In order to ensure that equipment is used effectively, and that equipment no longer required is released for other users, Management Services Division will maintain an inventory of related equipment at headquarters and monitor its use where possible, making recommendations for equipment transfer when appropriate. Ideally, all micro-computers in the headquarters should be "owned" by the Microcentre, with most being on long-term loan to organizations requiring exclusive use of a machine. For posts, the Microcentre will be able to provide advice on equipment and software selection.

13. Uncoordinated and uncontrolled procurements can, Department-wide, constitute a major drain on available capital resources while resulting in inappropriate and overly-costly purchases, incompatible equipment, duplication of effort, inefficiency and unavailability of adequate support. In order to limit such a proliferation of hardware and software in use in the Department, and to ensure the highest level of support and assistance to users, a Departmental standard "approved list"

qu'un analyste de systèmes informatiques. Le centre a été créé afin de donner à des utilisateurs à l'administration centrale qui n'ont pas besoin d'avoir l'usage exclusif d'un micro-ordinateur la possibilité d'utiliser du matériel et du logiciel et aussi d'obtenir l'aide voulue. En outre, ceux qui envisagent d'acquérir du matériel à leur seul usage auront la possibilité de mettre au point leurs applications sur le matériel du microcentre et par la même occasion de préciser leurs besoins avant de demander l'autorisation de faire installer du matériel dans leurs propres locaux. Enfin, d'autres utilisateurs, qui ont soit des besoins à court terme ou qui attendent l'acquisition de matériel pourront emprunter du matériel pour la durée de leurs besoins. Afin que le matériel soit utilisé de façon efficace et soit mis à la disposition d'autres utilisateurs quand il n'est plus requis, la Direction des services de gestion tiendra un inventaire du matériel à l'administration centrale et suivra dans la mesure du possible son utilisation, recommandant des transferts de matériel lorsque la chose est appropriée. Dans l'idéal, tous les micro-ordinateurs à l'administration centrale devraient être la propriété du microcentre et être pour la plupart prêtés à long terme aux services ayant besoin d'un accès exclusif à un système. En ce qui concerne les missions, le microcentre pourra fournir des conseils sur le choix de matériel et de logiciel.

13. À la grandeur du Ministère, des achats non coordonnés et non contrôlés peuvent grever lourdement le capital-ressources et avoir comme résultat des achats inappropriés et trop chers, du matériel incompatible, des doublages, de l'inefficacité et l'absence de soutien adéquat. Afin de limiter la prolifération des matériels et logiciels utilisés par le Ministère et afin d'assurer le plus haut niveau possible de soutien et d'aide aux utilisateurs, le microcentre maintiendra une "liste approuvée" de matériels et de